Burundi : le mandat de la commission d'enquête de l'ONU prolongé d'un an

@rib News, 29/09/2017 â€“ Source AFP Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a dÃ©cidÃ© vendredi de prolonger d'un an le mandat de la Commission d'enquÃªte de l'ONU sur le Burundi (photo, membres), malgrÃ© le refus de Bujumbura. Une rÃ©solution en ce sens, proposÃ©e par l'Union europÃ©enne avec le soutien des Etats-Unis, a Ã©tÃ© adoptÃ par le Conseil par 22 voix pour, 11 contre - dont celles de la Chine, de l'Ã‰gypte, de l'Afrique du Sud et du Ghana - et 14 abstentions, dont celles du Kenya et de la CÃ´te d'Ivoire.

"Il est crucial que ce Conseil renouvelle pour un an le mandat" de cette Commission, bien qu'elle n'ait jamais Ã©tÃ© autorisÃ©e Ã se rendre sur place par les autoritÃ©s burundaises, a dÃ©clarÃ© l'ambassadeur estonien, Andre Pung, s'exprima au nom de l'UE. "La crÃ©dibilitÃ© de ce Conseil est en jeu", a-t-il assurÃ©, lors de la prÃ©sentation du texte, quelques minutes avant son vote. La dÃ©cision du Conseil intervient alors que la veille ce mÃªme organe de l'ONU a adoptÃ© une premiÃ¨re rÃ©solution sur le Burundi, prÃ©sentÃ©e par les pays africains avec le soutien de Bujumbura, demandant d'envoyer sur place trois experts du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. A l'instar de la Commission, ces trois experts auront la charge de collecter des informations sur les violations des droits de l'homme au Burundi. Mais ces trois experts, contrairement Ã la Commission, devront "transmettre" leurs informations aux autoritÃ©s judiciaires du Burundi "qui auront la charge d'Ã©tablir la vÃ©ritÃ©". Raison pour laquelle les pays occidentaux se sont opposÃ©s jeudi Ã la rÃ©solution africaine estimant que "les garanties d'indÃ©pendance et d'impartialitÃ©" ne sont pas rÃ©unies au Burundi. Le Burundi traverse une crise violente depuis la dÃ©cision, en avril 2015, de M. Nkurunziza de briguer un troisiÃ¨me mandat controversÃ©, obtenu en juillet de la mÃªme annÃ©e. Les violences qui ont accompagnÃ© cette crise ont fait 500 Ã 2.000 morts, selon les sources (ONU et ONG) et ont poussÃ© Ã l'exil plus de 425.000 Burundais. La Commission d'enquÃªte, crÃ©Ã©e en septembre 2016, a exhortÃ© dÃ©but septembre la Cour pÃ©nale internationale Ã enquÃªter de toute urgence sur des crimes contre l'humanitÃ© e autres atrocitÃ©s qui auraient Ã©tÃ© commis par les autoritÃ©s au Burundi. Le Burundi a notifiÃ© sa dÃ©cision de se retirer de CPI, et cette derniÃ¨re a dÃ©sormais jusqu'au 27 octobre pour ouvrir une enquÃªte de son propre chef.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});